

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°5 - Automne 2013/Hiver 2014

Isère

ÉDITO

Un second semestre 2013 riche et beaucoup d'incertitudes

La PAC est en profond repositionnement, et une Mesure Agro Environnementale se dessine pour l'horizon 2015 à destination des entités collectives gestionnaires des alpages (MAEc). Cette dernière sera organisée autour de la prise en considération d'enjeux environnementaux globaux. Nos questions restent cependant entières quant aux volumes de ces aides et à leur accessibilité.

De la même manière, le financement Européen destiné aux améliorations pastorales et aux études (FEADER 323c3), fermé depuis avril 2013, pourrait ne pas être accessible avant 2015, mettant gravement en péril à la fois les actions de modernisation des alpages, les conditions de travail et les économies des entreprises de montagne. Nous sollicitons le Conseil Régional Rhône-Alpes à cet effet.

Du mouvement aussi du côté des bergers, qui engagent des démarches visant à faire évoluer les conventions collectives et les contrats de travail, démarche que nous suivons de près. Pour aller plus loin, la Fédération des alpages se positionne également sur la question de la prise en compte de la saisonnalité. Le fait que les adhérents de la FAI restent très mobilisés (en nombre d'adhésion et en volume budgétaire), montre à l'évidence que nos actions mobilisent les acteurs de terrain et répondent à de véritables enjeux économiques, techniques, et environnementaux. Les actions que nous menons au quotidien et dans lesquelles nous nous engageons, dans des champs techniques, de l'économie, de la gestion des ressources naturelles, de l'emploi, de la concertation, culturels tendent tous à porter le même message : les activités pastorales sont riches d'innovations, sont en phase avec les attentes de la société, elles en sont même une ressource.

Le Conseil d'Administration de la FAI reste très vigilant à ce que l'on puisse continuer à faire reconnaître la force des activités pastorales, à accompagner les évolutions qui parfois peuvent être difficiles, à faire que les activités pastorales restent inscrites dans les approches politiques en construction.

Ce numéro de l'Echo, toujours trop bref, essaie de mettre en avant, au travers de quelques articles, les grands axes de nos actions, et aussi vos paroles.

Alors, je vous souhaite un bon hiver et une excellente année, avec le plaisir de vous retrouver pour notre prochaine Assemblée Générale, prévue un peu tard, pour permettre aux nouveaux élus municipaux de nous rejoindre (le 24 avril à Grenoble).

Denis REBREYEND.

DANS CE
NUMÉRO

ACTUALITES DES ALPAGES



Témoignage Agrifaune ... > 2

DOSSIER



L'Agneau d'alpage... > 3

LETTRE AUX ADHERENTS



Des informations ... > 4

INFOS PRATIQUES



Les contacts utiles, agenda... > 4



Fédération des Alpages de l'Isère
La Grange - 38190 LES ADRETS
Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - federation@alpages38.org - www.alpages38.org



L'ACTUALITES DES ALPAGES

Entre activités pastorales et préservation des milieux

«La commune d'Allemont a engagé depuis plusieurs années des opérations de réouverture du milieu sur différents sites de son territoire avec l'objectif souhaité d'améliorer la qualité de pâture des alpages pour les animaux domestiques, mais aussi, de restaurer l'habitat d'espèces gibiers de montagne emblématiques que sont le Tétralyre et le lièvre variable.

Cette démarche engagée avec le partenariat de la Fédération des Alpes de l'Isère et la Région se poursuit aujourd'hui avec le concours technique d'Agrifaune. Le réseau AGRIFAUNE récemment structuré sur Belledonne réaffirme la volonté des agriculteurs et des chasseurs de travailler ensemble pour favoriser la prise en compte de la biodiversité, de la faune sauvage, ou plus largement de l'environnement, par l'agriculture. Au regard des actions entreprises par l'ensemble des acteurs gestionnaires de nos territoires, l'union de nos efforts pour atteindre cet objectif commun de revitalisation du milieu pourra être encore plus optimisée. Après l'état des lieux et le diagnostic des zones propices à nos petits gibiers de montagne réalisée par le réseau AGRIFAUNE, les travaux correctifs seront proposés. Ainsi, débroussaillage des sites, alimentation pérenne en eau potable des chalets d'alpage, amélioration des accès pour faciliter la venue et le séjour d'alpagistes sont autant de projets communaux qui seront demain portés en collaboration avec nos partenaires pour la réussite de ce magnifique challenge. »

Extrait de la lettre Agrifaune, septembre 2013

Alain GINIES - Maire d'ALLEMOND



Comités de pilotage Plan Pastoraux Territoriaux : finalisation des contrats en cours dans un climat d'incertitudes

Se sont tenus pendant le mois de novembre dernier les comités de pilotage des PPT Belledonne, du Beaumont, de la Matheysine, de l'Oisans, du Trièves et du Valbonnais. Ces instances sont des moments de rencontre stratégiques dans la vie des territoires pastoraux car ils permettent d'aborder au sein d'un collectif pluriel les besoins techniques et économiques des alpagistes et des communes de montagne et, au delà, invitent à se questionner plus globalement sur les objectifs et les moyens que se donnent les territoires pour répondre aux enjeux de gestion et de développement économique de leurs espaces pastoraux.

Les derniers comités ont en particulier engagé une réflexion sur l'organisation à adopter par territoire pour gérer au mieux la fin de leur contrat, réaliser un bilan approfondi des actions qui ont été menées au cours des 4 dernières années et identifier des éléments de repositionnement à intégrer dans d'éventuelles nouvelles candidatures à l'horizon 2015-2016.

A l'ordre du jour également de ces rencontres, les enjeux plus spécifiquement liés au décalage des calendriers d'intervention CRRA et FEADER. L'annonce récente de l'absence de soutien FEADER en 2014 dessine en effet des possibilités d'engagement extrêmement limitées pour les maîtres d'ouvrage qui viendraient à présenter des projets l'année prochaine. De prochains comités sont prévus courant juin 2014 pour faire le point sur ces différents aspects, mais également pour interroger vos besoins et attentes de façon à les identifier les nouveaux enjeux auxquels la prochaine génération de contrats PPT devra répondre.

GAZETTES DES ALPAGES

SORTIE DU FILM «TÉTRAS-LYRE ET ÉCONOMIE MONTAGNARDE»

Nous avons voulu dans ce film donner la parole aux gens de terrain (alpagistes, bergers, chasseurs et professionnels du tourisme). Au fil de ce documentaire, nous découvrons comment ces acteurs passionnés de leurs montagnes intègrent les difficultés de l'oiseau dans leurs différentes gestions et interventions.

« C'est ensemble que nous réussirons durablement à conserver le Tétralyre dans nos Alpes iséroises ».

Ce film est issu d'un partenariat ONCFS, Espace Belledonne, FAI et FDCI



EXPOSITION «L'ALPAGE AU PLURIEL»

Une exposition visuelle et phonique à découvrir...

Projet conduit dans le cadre de l'appel à projet « Promouvoir l'égalité homme - femme en milieu Rural », 2ème édition, à l'initiative de la Région Rhône-Alpes. En consultation sur le site www.alpages38.org



DOSSIER

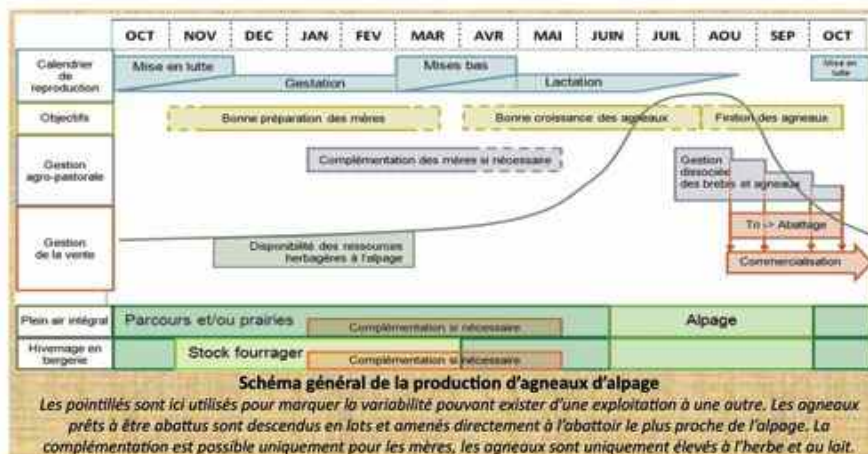
L'agneau d'alpage : Un pari économique pour les alpages de l'Isère

Actuellement, l'Aïd el-Kebir (le 15 octobre en 2013) coïncide parfaitement avec la descente d'alpage, facilite la valorisation des agneaux mâles nés au printemps. Cependant l'avancée régulière de cette date pose la question de la valorisation des agneaux d'herbage dans les années futures. La démarche engagée vise à proposer aux éleveurs une démarche collective autour de cet agneau d'alpage si particulier.

A la différence des «tardons», l'agneau d'alpage est un produit souhaité par les éleveurs à contrario des premiers qui sont issus du groupe de brebis qui a tardé à agneler. Il est élevé uniquement au lait de sa mère et à l'herbe. Comme son nom l'indique, il passe une partie de sa vie en alpage avant d'être abattu à la descente, sans engraissement sur l'exploitation. L'agneau d'alpage, voulu par les éleveurs comme un produit de qualité et de proximité, lié à l'identité de son bassin de production, à la saison, peut répondre ainsi à une demande des consommateurs en quête d'authenticité, de proximité, de qualité. Il est une sorte de "résumé" d'un ensemble de pratiques respectueuses des systèmes sociaux et naturels, qu'elles soient en place ou à faire progresser.

Dans le numéro précédent de cet Echo des alpages, nous évoquions les pesées d'agneaux en cours, c'est finalement près de 900 agneaux qui ont été pesés durant l'été 2013. Les résultats montrent des gains moyens quotidiens de 120g/j, et que l'alpage peut permettre la finition des agneaux. Cependant, l'état de finition et le poids des agneaux à la descente varient de 12 à 57 kg en fonction des races, des conduites d'alpages, de la date de naissance...

En revanche il n'est possible d'obtenir un agneau fini à la descente que s'il a effectué un bon démarrage avant l'alpage, d'où l'importance qu'ils atteignent un poids suffisant à la montée, supérieur à 15 kg.



Les gains sont identiques quelque soient les poids de montée, il n'y a donc pas de phénomène de concurrence ou de rattrapage très marqués entre les différentes catégories d'agneaux. 63% des agneaux étudiés atteignent 30 kg à la descente. Cependant, ils ne sont pas tous finis et ne pourront être abattus à la descente d'alpage. Il convient donc de bien les sélectionner, par lots dès la première semaine d'août, sur des critères à préciser et qui doivent intégrer des logiques de boucherie et de valorisation.

Il semblerait également qu'en alpage, des conduites serrées, des dérangements répétés ne favorisent pas la croissance des agneaux. Un travail sur la gestion des troupeaux et des alpages, à des fins de production d'agneaux, est donc à engager.



En 2013, différents éleveurs ont approvisionné dans une phase de test un boucher grenoblois afin de recueillir l'avis d'un professionnel et de ses clients. Ces derniers se sont montrés intéressés par ce produit, et ont même réservé des morceaux avant de les avoir vus. Le 10 octobre 2013, un repas conviant notamment les éleveurs engagés dans la démarche et les partenaires de ce projet (FAI, Chambre d'agriculture, Conseil général, Terre Dauphinoise) a été organisé afin de goûter cet agneau, dans l'une des belles tables de Grenoble. Le témoignage du chef a été élogieux quand à cette viande, jugée de très haute qualité. Les professionnels ont apprécié sa finesse et son goût notamment. Terre Dauphinoise s'en est fait le relais avec brio. Ainsi, par sa réussite, la démarche Agneau d'alpage devrait permettre de conforter les économies agricoles montagnardes, d'améliorer l'autonomie fourragère des exploitations. Par des stratégies de proximité et de coopération, celle-ci devrait conduire à un renforcement de la relation consommateurs - producteurs en lien direct avec les territoires.

Avec la contribution de Céline Barrère, stagiaire à la FAI en 2013

Lettre aux adhérents

Il n'est plus obligatoire pour les Groupements Pastoraux de reverser à ses adhérents les sommes perçues dans le cadre des MAE (PHAE et MAET)

Le 29 août 2013 a été publié l'Arrêté du 5 août 2013 modifiant l'arrêté du 12 septembre 2007 relatif aux engagements agroenvironnementaux. Ainsi, l'article 5 rend possible pour les entités collectives le non reversement des MAE (PHAE et MAET) aux adhérents du Groupement Pastoral. Concrètement, si un GP souhaite ne plus reverser les sommes perçues à ce titre, il faut présenter cette proposition en Assemblée Générale, qu'elle obtienne un vote favorable majoritaire des adhérents. Attention, la décision devra être formellement portée au compte-rendu de l'AG et tenue à disposition des services de l'Etat en cas de contrôle. En complément, la FAI tient à votre disposition des modèles de bulletin d'adhésion qui permettent, auprès de chaque adhérent, de notifier cette relation de non reversement au travers d'un engagement formel, afin d'écartier tout risque de litige.

Le Conseil d'Administration du 2 octobre 2013 a été accueilli en Mairie des Adrets,

Échanges sur le projet de PNR Belledonne avec l'association Espace Belledonne : Bernard MICHON a présenté la démarche de Belledonne qui s'engage dans un projet de PNR à l'échelle du massif. Pour le CA, cela a été l'occasion de poser les premières bases visant à prendre en compte et préserver les activités et les ressources pastorales. La FAI approfondira ces questions, mobilisera ses adhérents sur ce sujet courant 2014.

Contribution de la FAI au capital social de SCIC la Marmite aux Adrets : Dans la mesure où la FAI utilise ce lieu pour les repas de midi de l'équipe, des réunions de travail, et sachant que ce lieu peut être le relais de nos actions, la FAI prend le minimum de 6 parts dans la SCIC et se positionne ainsi comme membre fondateur.

Assemblée Générale 2014 de la FAI : en raison des élections municipales, elle est prévue le 24 avril sur Grenoble avec des ateliers à l'intention des élus.

Contrats de travail des bergers : Les bergers ont engagé des démarches syndicales pour retravailler les conventions collectives.

Classeur des GP : L'outil de pilotage des Groupements pastoraux (contenant des questions réponses, documents...) est disponible à la FAI (voir «infos pratiques»).

Assurance mortalité en alpage : Légère baisse des volumes des contrats en 2013 en raison des nouveaux tarifs et conditions.

Conventions d'assistance technique relatives aux études : La FAI proposera aux bénéficiaires des études pastorales, comme pour les travaux d'améliorations pastorales, une convention d'assistance technique.

Réponse à l'appel à projet des Groupements d'Interets Economiques et Environnementaux (GIEE) : Par ce qu'ils répondaient aux enjeux des activités pastorales, la FAI a répondu 2 fois. D'une part sur un projet centré sur l'agneau d'alpage en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et d'autre part en partenariat avec l'Espace Belledonne sur un projet de mise en valeur de l'économie Agro-pastorale en Belledonne.

Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces : Il est prévu en 2014.

L'ÉCHO DES ALPAGES de l'Isère Lettre d'informations réalisée par La Fédération des Alpes de l'Isère - la Grange - 38190 LES ADRETS - Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - Courriel : federation@alpages38.org - Site : www.alpages38.org
Rédaction : équipe technique de la FAI - Photos : FAI - Mise en page : FAI - Maquette : www.vizostudio.com
L'écho des alpages de l'Isère est réalisé avec le soutien du Conseil Général de l'Isère

INFOS PRATIQUES

CONTACTS UTILES

☎ N° d'Urgence 7/7 (prédations, vautours, bêtes mortes)

☎ 04 76 71 10 25

(en dehors des heures de bureau de la FAI)

AGENDA

-AG de la FAI : le 24 avril à Grenoble

-> + d'infos sur www.alpages38.org

- A PARAÎTRE -

Livre «Domestiquer autrement, homme-animal en élevage extensif une relation de confiance» (Jean-Marie Davoine)
Comprendre le comportement animal pour adapter les techniques et les pratiques pastorales.

Ce livre, qui capitalise les connaissances appliquées en matière de relation entre l'homme et l'animal en situation d'élevage extensif, est très utile pour anticiper les pertes de domestications et de docilité. Il sera disponible en février-mars 2014

Un classeur pour faciliter le pilotage de votre Groupement Pastoral

La gestion d'un GP est complexe, et ce guide pratique, issu d'un travail à l'échelle des Alpes (avec le soutien de la DATAR - FNADT) a pour objet d'aider les éleveurs qui s'engagent dans cette démarche, ainsi que d'accompagner ceux qui sont déjà engagés dans la vie de ces structures collectives. Ce classeur est clair, facile d'utilisation, organisé par rubriques pour répondre aux questions précises. Il contient des modèles de documents, des espaces de rangement et d'archivage des documents importants du GP. Si vous ne l'avez pas encore, contactez la FAI

